



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 13/04/2023

### **FRANCE 2030 : LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT SE TRANSFORME**

France 2030, lancé en octobre 2021 par le Président de la République soutient l'innovation, sur tous les territoires et sous toutes ses formes pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde. Pour relever ce défi, le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) qui pilote, sous l'autorité de la Première ministre, France 2030, renouvelle son organisation interne et ses méthodes.

#### **UNE ORGANISATION INTERNE REFONDÉE**

**Au regard des moyens confiés, 54 milliards d'euros**, le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) a mis en place une nouvelle organisation. Doté de fonctions supports (ressources humaines, juridique et finance, action territoriale, évaluation et impact, communication), le SGPI est restructuré autour des six pôles correspondant aux axes stratégiques de France 2030: mieux vivre en soutenant l'innovation dans la santé, mieux produire en décarbonant notre société, former aux métiers de demain et soutenir la recherche, assurer notre souveraineté numérique, s'orienter vers de nouvelles frontières, marines, spatiales et quantiques, et soutenir en capitaux le développement des entreprise pour un rayonnement à l'international.

**Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030 :** « La transformation sera conduite simultanément dans plusieurs directions : organisation interne refondée, affirmation d'une fonction de connaissance et d'anticipation, simplification radicale de nos procédures, individualisation de l'accompagnement des projets lauréats, systématisation de la démarche de performance, et élargissement des partenariats publics et privés. L'ampleur des défis environnementaux, sociaux et industriels nous oblige. Les moyens de France 2030 permettent d'agir en profondeur pour y répondre, mais nous devons agir vite. Nous visons le premier semestre 2023 pour réussir la transformation. »



*Photo prise le lundi 3 avril 2023*

## **DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ**

L'évolution des effectifs du SGPI permet l'accompagnement renforcé de projets structurants, en lien avec les ministères, les services déconcentrés de l'Etat en région, et les opérateurs.

- L'Agence d'innovation en santé, lancée en octobre 2021, est incubée au SGPI.
- Le SGPI s'est doté de compétences transverses, notamment en matière de connaissance et d'anticipation, de propriété intellectuelle, de commande publique et de systèmes d'information, afin d'apporter et de diffuser les expertises et les bonnes pratiques auprès de ses pôles métiers et de l'ensemble des partenaires de France 2030.

Le SGPI regroupe aujourd'hui une **diversité de profils aux expériences professionnelles** très variées pour assurer une diversification des compétences afin d'accompagner les projets.

La dynamique de recrutement a permis d'atteindre à ce jour **70 agents** (encore une dizaine d'agents prévus dans les semaines à venir) **dont la répartition révèle :**

 52% de femmes / 48% d'hommes

 Age moyen : 40 ans pour les femmes / 46 ans pour les hommes

 45% qui ont eu une expérience dans le privé

 54% de fonctionnaires / 46% de contractuels

**La fonction publique compte 62 % de femmes dans ses effectifs qui sont pourtant sous-représentées au sein de l'encadrement supérieur.** Pour mettre fin à ce déséquilibre, une politique cohérente de ressources humaines a été mise en place depuis 2013 avec la signature d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique (politique d'objectifs chiffrés de représentation équilibrée dans l'encadrement supérieur, 40% de représentants de chaque sexe depuis le 1er janvier 2018 et application de pénalités financières en cas de non-respect)

**Grande cause des deux quinquennats du Président de la République,** l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une véritable priorité politique.

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2023, **la Première ministre a annoncé le déploiement d'un plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes** visant à poursuivre et amplifier les efforts en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les services de la Première ministre ont obtenu les labels Diversité et Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ils attestent de l'engagement des services de la Première ministre dans la lutte contre les discriminations et des actions mises en œuvre en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité dans les services.

## **UNE NOUVELLE MÉTHODE EN SOUTIEN À L'INNOVATION, POUR DONNER UN TEMPS D'AVANCE À LA FRANCE**

Le SGPI transforme également sa méthode de travail dans une volonté de simplification des démarches et de réduction des délais, suite aux retours des bénéficiaires.

Pour relever les nouveaux défis et être au rendez-vous de l'innovation et pour gagner en rapidité et en efficacité, l'organisation administrative doit être encore plus agile, réactive et partenariale afin d'être proche du terrain et à l'écoute des porteurs de projets. Elle doit être plus ouverte sur l'Europe et le monde, dans l'anticipation des évolutions concurrentielles et technologiques internationales.

Le SGPI, avec les ministères, les services déconcentrés de l'Etat en région, et les opérateurs travaille en étroite collaboration ce plan de transformation dans plusieurs directions : affirmation d'une fonction de connaissance et d'anticipation, simplification radicale de nos procédures, individualisation de l'accompagnement des projets lauréats, systématisation de la démarche de performance, et élargissement des partenariats publics et privés.

**Pour connaître l'équipe du SGPI et suivre toute l'actualité**, n'hésitez pas à consulter notre page internet dédiée : <https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

### **Contact presse :**

**Secrétariat général pour l'investissement** - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

### **À PROPOS DE FRANCE 2030**

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir